

N°2026/101

Nouméa, le 26 juin 2026

NOUVELLE APPLICATION DE PAIEMENT DU STATIONNEMENT À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2026

La ville de Nouméa informe que l'application Flowbird dédiée au paiement du stationnement cessera d'être opérationnelle à compter du 1er juillet 2026. Elle sera remplacée par une nouvelle application gratuite : **GarezVous**.



**STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE ET QUARTIER LATIN
FIN DE L'APPLICATION FLOWBIRD**

JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET

La création de comptes et la modification des comptes existants ne sont plus possibles.
(e-mail, mot de passe, références bancaires ou plaque d'immatriculation).

Payez directement votre stationnement aux horodateurs (CB ou espèces).

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

Une nouvelle application prendra le relai :

 **GarezVous**

Vous serez tenus informés lorsqu'elle sera opérationnelle.

 Ville de
NOUMÉA

 noumea.nc
 f Nouméamaville

À partir du 1er juillet, les automobilistes sont invités à télécharger l'application gratuite **GarezVous** s'ils souhaitent payer leur stationnement via leur téléphone mobile.

Dans un premier temps, il ne sera pas possible de créer un compte, l'utilisateur devra à chaque utilisation rentrer l'immatriculation de son véhicule, ainsi que ses coordonnées bancaires.

Il faudra quelques jours de déploiement pour que l'application soit totalement opérationnelle. Son fonctionnement sera ensuite similaire à celui de l'ancienne application Flowbird, avec la possibilité de créer un compte.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour ceux qui auraient besoin de conserver leurs justificatifs de stationnement, pensez à télécharger votre historique des tickets avant de supprimer Flowbird.

Renseignements pour les usagers : stationnement.payant@ville-noumea.nc